

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

ARRÊTÉ du 15 mars 2018

fixant la liste des candidat(e)s autorisé(e)s à participer au concours ouvert au titre de l'année 2018 pour le recrutement de professeurs des universités de médecine générale

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 15 mars 2018, est autorisé à participer au concours ouvert au titre de l'année 2018 pour le recrutement de professeurs des universités de médecine générale le candidat dont le nom suit :

M. Rémy BOUSSAGEON.